

Bretagne, Morbihan, Camors,

# Toul er Reste

sous la direction de

**Sandra Sicard**



Bloc E, en surface du sondage 1 © S. Sicard

**Inrap Grand Ouest**

Juin 2017



**Rapport final d'opération**  
Diagnostic archéologique

Code INSEE  
56031

Nr site  
—

Entité archéologique  
—

Arrêté de prescription  
2016-251

Système d'information  
Lambert93 CC48

Code Inrap  
D116 475

**Bretagne, Morbihan, Camors, Toul er Reste**

sous la direction de

**Sandra Sicard**

par

**Sandra Sicard**

avec la collaboration de

**Pierrick Leblanc  
Fabrice Lecampion**

**Inrap Grand Ouest**  
37 rue du Bignon  
CS 67737  
35577 Cesson-Sévigné

Juin 2017



# Sommaire

## Données administratives, techniques et scientifiques

2	Sommaire
6	Fiche signalétique
7	Mots-clefs des thesaurus
8	Intervenants
10	Notice scientifique
10	Etat du site
11	Localisation de l'opération
12	Arrêté de prescription
19	Projet d'intervention
22	Cadastre
23	Arrêté de désignation

## Résultats

27	<b>1. Le cadre de l'opération</b>
27	<b>1.1 Circonstance de l'opération</b>
27	<b>1.2 Cadre géographique et topographique général</b>
29	<b>1.4 Contexte archéologique</b>
31	<b>1.5 Stratégie et méthodes mises en œuvre</b>
33	<b>2. Présentation des vestiges</b>
33	<b>2.1 Observations générales</b>
33	<b>2.2 Description par ensemble</b>
33	2.2.1 Le sondage 1 et les blocs E, F, G
38	2.2.2 Le sondage 2 et le bloc J
39	2.2.3 Le sondage 3 et le bloc I
40	2.2.4 Le sondage 4 et les blocs C et D
41	2.2.5 Le sondage 5 et le bloc H
43	2.2.6 Le sondage 6 et les blocs A et B
44	2.2.7 Le sondage 7 et l'amas de blocs
44	2.2.8 Le sondage 8
45	2.2.9 Synthèse
45	<b>3 Conclusion</b>
46	Bibliographie
46	Liste des figures





**I. Données  
administratives,  
techniques  
et scientifiques**

# Fiche signalétique

## Localisation

Région  
Bretagne

Département  
Morbihan

Commune  
Camors

Adresse ou lieu-dit  
Toul er Reste

## Codes

code INSEE  
56031

Numéro de dossier Patriarche

Numéro de l'entité archéologique

## Coordonnées géographiques et altimétriques selon le système national de référence

x(L93): 251 583  
y(L93): 676 6038  
z(L93): 120 m NGF

## Références cadastrales

Commune  
Camors

Année

Section(s) et parcelle(s)  
Section ZC parcelle 240p  
Section A parcelle 590p

## Statut du terrain au regard des législations sur le patrimoine et l'environnement

**Propriétaire du terrain**  
Commune de Camors

## Références de l'opération

Numéro de l'arrêté de prescription  
2016-251  
en date du 25 juillet 2016

Numéro de l'arrêté de désignation  
du responsable  
2017-050  
en date du 7 février 2017

Référence du projet Inrap  
D 116 475

## Maître d'ouvrage des travaux d'aménagement

Mairie de Camors

## Nature de l'aménagement

Equipement sportif

## Opérateur d'archéologie

Inrap Grand-Ouest

## Responsable scientifique de l'opération

Sandra Sicard, Inrap

## Organisme de rattachement

Inrap Grand Ouest  
37, rue du Bignon  
35577 Cesson-Sévigné cedex  
grand-ouest@inrap.fr  
Tél : 02 23 36 00 40  
Fax : 02 23 36 00 50 coordination

## Dates d'intervention sur le terrain

diagnostic  
du 27/03 au 04/04/2017

post-fouille  
Juin 2017

## Surface sondée

## Emprise diagnostic

Emprise prescrite  
5625 m<sup>2</sup>

Emprise diagnostiquée  
90m<sup>2</sup>  
Ratio  
1.6%



# Mots-clefs des thesaurus

## Chronologie

- Paléolithique**
  - Inférieur
  - Moyen
  - Supérieur
  - Mésolithique
- Néolithique**
  - Ancien
  - Moyen
  - Récent
- Chalcolithique**
- Protohistoire**
- Âge du Bronze**
  - Ancien
  - Moyen
  - Récent
- Âge du Fer**
  - Hallstatt (premier Âge du Fer)
  - La Tène (second Âge du Fer)
- Antiquité romaine (gallo-romain)**
  - République romaine
  - Empire romain
    - Haut-Empire (jusqu'en 284)
    - Bas-Empire (de 285 à 476)
- Epoque médiévale**
  - haut Moyen Âge
  - Moyen Âge
  - bas Moyen Âge
- Temps modernes**
- Epoque contemporaine**
  - Ere industrielle

## Sujets et thèmes

- Edifice public
- Edifice religieux
- Edifice militaire
- Bâtiment
- Structure funéraire
- Voirie
- Hydraulique
- Habitat rural
- Villa
- Bâtiment agricole
- Structure agraire
- Urbanisme
- Maison
- Structure urbaine
- Four
- Fosse
- Fosse parcellaire
- Sépulture
- Grotte
- Abri
- Mégalithe
- Artisanat
- Argile : atelier
- Atelier
- ...

## Mobilier

- nb
- Industrie lithique
  - Industrie osseuse
  - Céramique
  - Restes
  - Végétaux
  - Faune
  - Flore
  - Objet métallique
  - Arme
  - Outil
  - Parure
  - Habillement
  - Trésor
  - Monnaie
  - Verre
  - Mosaïque
  - Peinture
  - Sculpture
  - Inscription
  - Stèles

## Etudes annexes

- Géologique
- Datation
- Paléontologie
- Zoologie
- Botanique
- Palynologie
- Macrorestes
- An. de céramique
- An. de métaux
- Aca. des données
- Numismatique
- Conservation
- Restauration
-

# Intervenants

## Intervenants scientifiques

Prénom Nom, organisme d'appartenance	Tâches génériques	Tâches affectées dans le cadre de l'opération
Yves Menez, SRA	Conservateur régional	Prescription et contrôle scientifique
Anne-Marie Foureteau, SRA	Ingénieur d'étude	Contrôle scientifique
Michel-Alain Baillieu, Inrap	Adjoint scientifique et technique	Mise en place et suivi de l'opération
Sandra Sicard, Inrap	Responsable d'Opération	Responsable scientifique

## Intervenants administratifs

Prénom Nom, organisme d'appartenance	Tâches génériques	Tâches affectées dans le cadre de l'opération
Yves Menez, SRA	Conservateur régional	Prescription et contrôle scientifique
Anne-Marie Foureteau, SRA	Ingénieur d'étude	Contrôle scientifique
Claude Le Potier, Inrap	Directeur interrégional GO	Mise en place et suivi de l'opération
Arnaud Dumas, Inrap	Administrateur	Mise en place et suivi de l'opération
Michel-Alain Baillieu, Inrap	Adjoint scientifique et technique	Mise en place et suivi de l'opération
Thomas Arnoux, Inrap	Assistant AST	Mise en place et suivi de l'opération
Christelle Picault, Inrap	Assistante opérationnelle	Mise en place et suivi de l'opération
Frédéric Champagne, Inrap	Logisticienne	Mise en place et suivi de l'opération
Isabelle Giron-Audeoud, Inrap	Ingénieur sécurité	Mise en place et suivi de l'opération
Olivier Laurent, Inrap	Gestionnaire de centre	Mise en place et suivi de l'opération

## Intervenants technique

Prénom Nom, organisme d'appartenance	Tâches génériques	Tâches affectées dans le cadre de l'opération
Entreprise Beaussire	Entreprise de terrassement	location d'une minipelle

## Équipe de fouille

Prénom Nom, organisme d'appartenance	Fonction	Tâches affectées dans le cadre de l'opération
Sandra Sicard, Inrap	Responsable d'opération	Réalisation de l'opération
Fabrice Lecampion, Inrap	Travaux de terrain	Technicien
Pierrick Leblanc, Inrap	Topographe	Relevés et plans

## Équipe de post-fouille

Prénom Nom, organisme d'appartenance	Fonction	Tâches affectées dans le cadre de l'opération
Sandra Sicard, Inrap	Responsable d'opération	Responsable scientifique
Pierrick Leblanc, Inrap	Topographe	Relevés, photogrammétrie

## Notice scientifique

Dans le cadre d'une demande volontaire de réalisation de diagnostic, en prévision de l'implantation d'un équipement sportif à Toul er Reste sur la commune de Camors (56), un diagnostic archéologique a été réalisé sur une surface de 5625m<sup>2</sup>.

Des sondages ont été mis en place au pied de la dizaine de blocs repérés en surface de l'emprise. Ils ont permis de constater le remaniement complet des horizons superficiels du fait d'un déboisement/reboisement de la parcelle après la tempête de 1987.

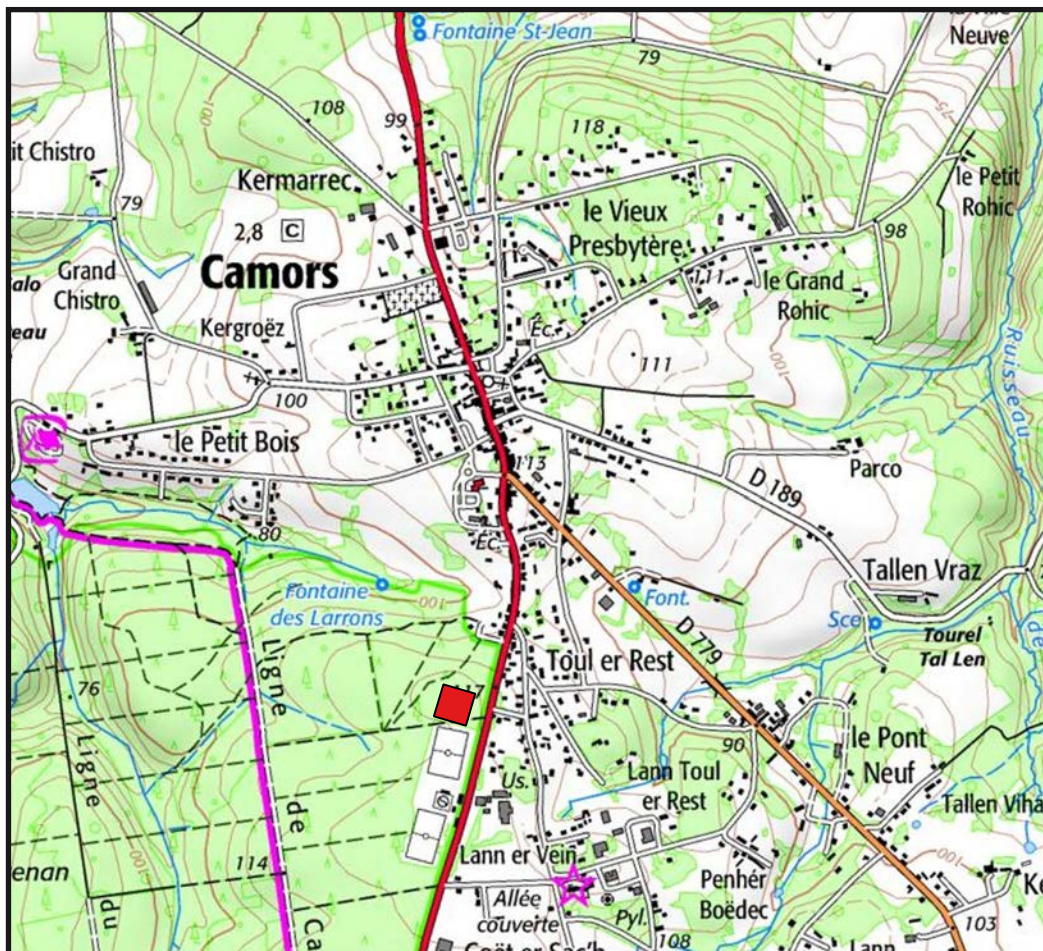
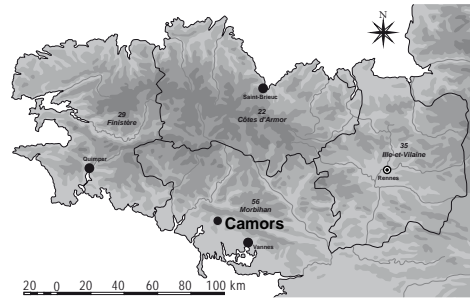
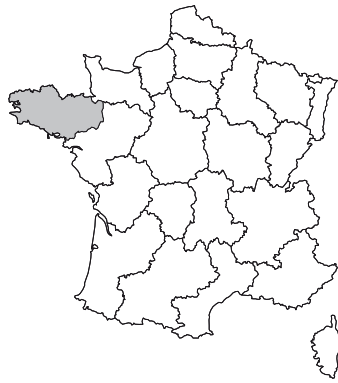
Deux blocs mégalithiques offrent des traces de météorisation post-mégalithiques qui permettent de les interpréter comme de probables menhirs couchés. Deux autres blocs portent des traces d'érosion plus difficiles à interpréter mais qui pourraient également rapprocher ces blocs de vestiges mégalithiques. Ils sont cependant tous cassés, et l'absence de fosse ou éléments de calage associés conduit à supposer que ces blocs ont été déplacés, sans qu'il soit possible de déterminer s'ils étaient initialement dressés sur cette parcelle.

Enfin, aucun mobilier archéologique n'a été mis au jour autour de ces blocs.

## Etat du site

A l'issue de l'opération, les sondages sont restés ouverts, à la demande de la mairie, à l'exception des sondages les plus profonds qui ont fait l'objet d'un rebouchage partiel.

# Localisation de l'opération



 Emprise du diagnostic

# Arrêté de prescription

D116475



3955  
04 AOUT 2016

## PREFECTURE DE LA REGION BRETAGNE

### ARRETE n° 2016-251 portant prescription de diagnostic archéologique

le Préfet de la région de Bretagne,  
Préfet d'Ille-et-Vilaine,

VU le code du patrimoine, notamment son livre V ;

VU l'arrêté préfectoral n° 2016 S.G.A.R./DRAC/DSG en date du 17 mai 2016 portant délégation de signature à M. Jean-Loup LECOQ, directeur régional des affaires culturelles de Bretagne,

VU l'arrêté préfectoral n° 2016 S.G.A.R./DRAC/DSG du 23 mai 2016 portant subdélégation de signature,

VU la demande la demande volontaire de réalisation de diagnostic adressée par Monsieur le maire de Camors en prévision de l'implantation d'un équipement sportif à Toul er Reste , commune de CAMORS (56), reçue le 18 juillet 2016 par la direction régionale des affaires culturelles de Bretagne, service régional de l'archéologie ;

**CONSIDERANT** que, en raison de leur localisation, les travaux envisagés sont susceptibles d'affecter des éléments du patrimoine archéologique ;

**CONSIDERANT** qu'il est nécessaire de mettre en évidence et de caractériser la nature, l'étendue et le degré de conservation des vestiges archéologiques éventuellement présents afin de déterminer le type de mesures dont ils doivent faire l'objet ;

### ARRETE

**Article 1<sup>er</sup>** : un diagnostic archéologique sera réalisé sur le terrain faisant l'objet des aménagements, ouvrage ou travaux susvisés, sis en :

Région : Bretagne  
 Département : MORBIHAN  
 Commune : CAMORS  
 Lieu-dit : Toul er Reste  
 Cadastre : section : ZC parcelle : 240 p  
 section : A parcelle : 590 p

Le diagnostic archéologique comprend, outre une phase d'exploration du terrain, une phase d'étude qui s'achève par la remise du rapport sur les résultats obtenus.



**Article 2 :** Le diagnostic sera réalisé sous la maîtrise d'ouvrage de l'opérateur d'archéologie préventive retenu. Les conditions de sa réalisation seront fixées contractuellement en application des articles R. 523-30 à R. 523-38 du Code du patrimoine susvisé.

Il sera exécuté conformément au projet d'opération élaboré par cet opérateur sur la base des prescriptions annexées au présent arrêté.

**Article 3 :** Le mobilier archéologique recueilli au cours de l'opération de diagnostic est conservé par l'opérateur d'archéologie préventive retenu le temps nécessaire à son étude qui, en tout état de cause, ne peut excéder cinq ans à compter de la date de fin de la phase terrain du diagnostic.

L'inventaire de ce mobilier, transmis avec le rapport de diagnostic, sera communiqué par le service régional de l'archéologie, au propriétaire du terrain afin que, le cas échéant, celui-ci puisse faire valoir ses droits. L'exercice de ces droits appartient à la personne physique ou morale propriétaire à la date de début de l'intervention archéologique du terrain visé à l'article 1<sup>er</sup>.

**Article 4 :** Le directeur régional des affaires culturelles est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera notifié à Monsieur le maire de Camors, place de la Liberté, 56330 Camors, au directeur interrégional de l'Institut national de recherches archéologiques préventives et au Service départemental d'archéologie du Morbihan.

Fait à Rennes, le 25 juillet 2016

pour le Préfet de région,  
pour le directeur régional des affaires culturelles  
par délégation,

P.O.

G.V.

Yves Menez  
Conservateur régional de l'archéologie

destinataires : mairie de Camors  
SDAM  
INRAP

copie à : Préfecture du Morbihan



**PREFECTURE DE LA REGION DE BRETAGNE**

**Prescriptions de diagnostic archéologique  
annexées à l'arrêté préfectoral numéro 2016-251**

**le Préfet de la région de Bretagne,  
Préfet d'Ille-et-Vilaine,**

Région :	Bretagne
Département :	MORBIHAN
Commune :	CAMORS
Lieu-dit :	Toul er Reste
Cadastre :	section : ZC parcelle : 240 p section : A parcelle : 590 p
pétitionnaire: commune de CAMORS (56)	

**Emprise du diagnostic archéologique : 5625 m<sup>2</sup>**

**Contexte archéologique :**

Le projet de création d'un équipement sportif se situe dans une zone forestière cédée par l'ONF à la commune qui sera défrichée sur la superficie définie par le projet. La forêt de Camors fait partie de l'ensemble des Landes de Lanvaux dont l'important boisement conserve, entre autre, une très forte concentration de monuments mégalithiques (menhirs, alignements, dolmen, ...), témoins d'une occupation dense à l'époque néolithique.

Les restes d'un dolmen fouillé anciennement (site n° 56 031 0010) subsistent à proximité du projet, en bordure de la rue de la Forêt. Il se trouve dans la zone exclue du déboisement et du projet d'aménagement.

**Objectifs :**

Le diagnostic doit permettre de détecter, de dater et de caractériser l'ensemble des vestiges conservés dans l'emprise du projet d'aménagement.

Le rapport de diagnostic devra donc s'attacher à apporter tous les éléments (descriptions précises, diagrammes, plans, planches de mobilier, photographies, ...) permettant d'apprécier la nature et l'intérêt des vestiges mis au jour afin que leur préservation ou leur sauvegarde par l'étude puisse être envisagée préalablement à la réalisation des travaux.

**Principes méthodologiques :**

Étant donné le fort potentiel archéologique de cette forêt, il est prescrit une opération archéologique en deux temps.



En premier lieu, avant toute opération de défrichage, une prospection pédestre sera réalisée afin de détecter les vestiges et anomalies (tertres, blocs, ...) apparents non enfouis qui seront délimités au sol pour permettre de les préserver lors des défrichements.

Le défrichage, sans aucun dessouchage sur la totalité de l'emprise prescrite, sera réalisé sous contrôle archéologique. Il sera suivi dans un second temps, par une opération de sondages mécaniques.

Les principes méthodologiques seront ceux qui sont habituellement utilisés pour les opérations de diagnostic (sondages à la pelle mécanique avec godet lisse jusqu'à l'apparition du substrat). En tant que de besoin, des fenêtres élargies devront être réalisées afin de contribuer à caractériser et dater les structures ou ensembles de structures mis au jour.

Au niveau des anomalies détectées lors de la prospection pédestre, des sondages manuels seront effectués pour préciser la nature des vestiges et l'éventuelle complexité stratigraphique des structures.

Le rapport de diagnostic comportera une version en format pdf destinée à un versement dans la bibliothèque numérique de la D.R.A.C. Bretagne et consultable en ligne, ainsi qu'un plan d'emprise de l'opération de diagnostic, sur fond de courbes de niveau, figurant les zones ouvertes (sondages, fenêtres, zones éventuellement décapées), les localisations des stratigraphies observées et les structures mises au jour, en format shape.

Fait à Rennes, le 25 juillet 2016

pour le Préfet de région,  
pour le directeur régional des affaires culturelles  
par délégation.

P.O.

G

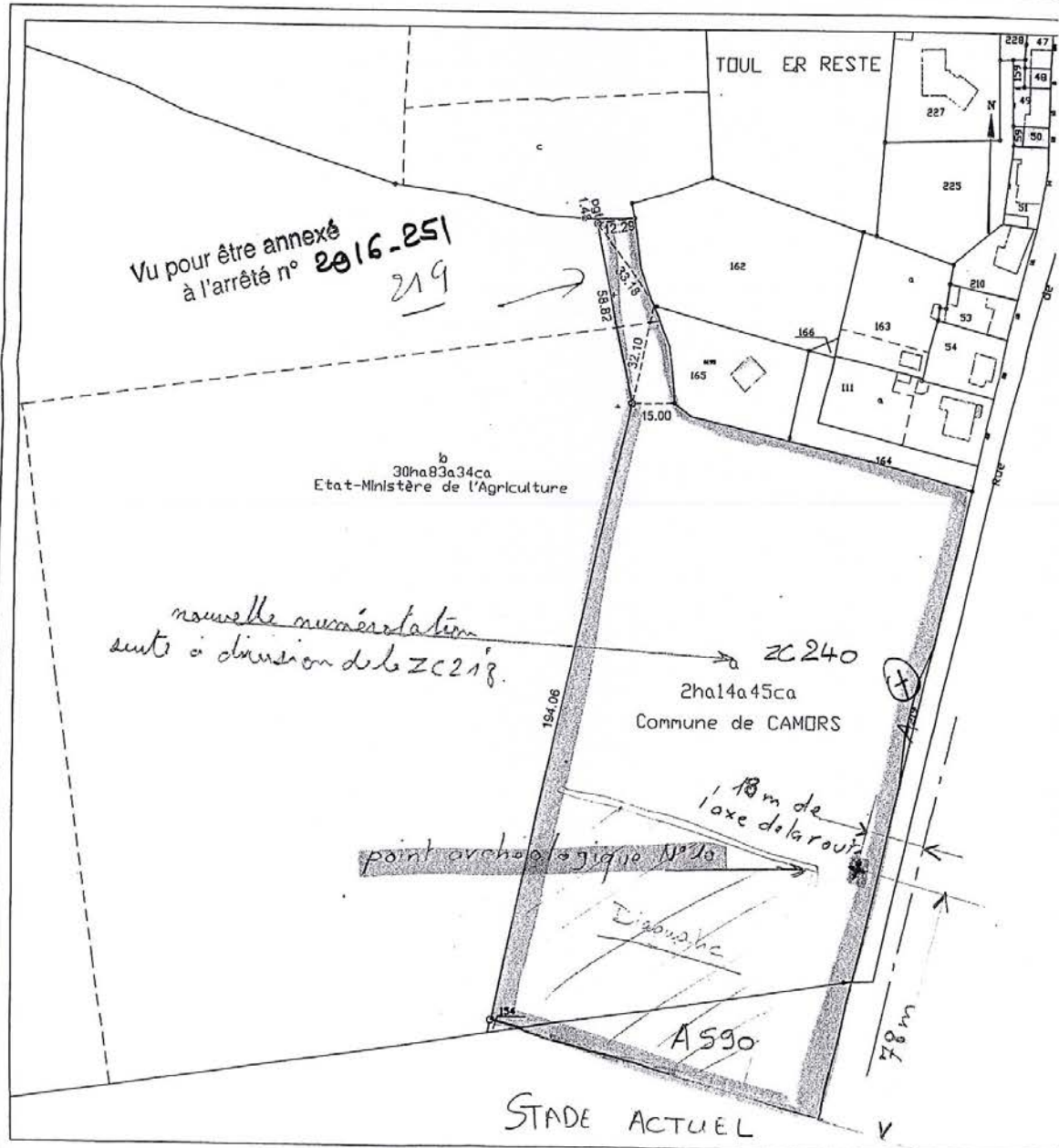
Yves Menez  
Conservateur régional de l'archéologie

*M. TRINGON*

**CABINET DE GEOMETRE-EXPERT**  
**EXTRAIT DU PLAN CADASTRAL INFORMATISE**

Commune : Camors	<b>CERTIFICATION</b> (Art. 25 du décret n° 55 471 du 30 avril 1955) Le présent document d'arpentage, certifié par les propriétaires soussignés (3) a été établi (1) : <b>A - D'après les indications qu'ils ont fournies au bureau ;</b> <b>B - En conformité d'un piquetage</b> effectué sur le terrain ; <b>C - D'après un plan d'arpentage ou de bornage</b> , dont copie ci-jointe, dressé le 27/11/2012 par M. HINGRAY, géomètre à GRAND-CHAMP. Les propriétaires déclarent avoir pris connaissance des informations portées au dos de la chemise 6463 A _____, le _____	Section : ZC Qualité du plan : régulier <20/03/80 Echelle d'origine : 1/2000 Echelle d'édition : 1/1250 Date de l'édition : 09/01/2013 Support numérique :
Numéro d'ordre du document d'arpentage : Numéro d'ordre du registre de constatation des droits : Cachet du service d'origine :	Document d'arpentage dressé par M. _____ à : <b>GRAND-CHAMP</b> Date : <b>18/06/2012</b> Signature :	

(1) Rayer les mentions inutiles. La formule A n'est applicable que dans le cas d'une esquisse (plan rénové par vote de mise à jour). Dans la formule B, les propriétaires peuvent avoir effectué eux-mêmes le piquetage.  
 (2) Qualité de la personne agréée (géomètre expert, inspecteur, géomètre ou technicien agréé du cadastre, etc...)  
 (3) Préciser les noms et qualités du signataire s'il est différent du propriétaire (mandataire, avoué représentant qualifié de l'autorité compétente).







PREFECTURE DE LA REGION BRETAGNE

COURRIER REÇU LE  
3955  
04 AOUT 2016  
INRAP 00

Direction régionale  
des affaires culturelles  
de Bretagne

Service régional  
de l'archéologie

Affaire suivie par  
Anne-Marie FOURTEAU  
Poste : 02 99 84.59.00  
anne-marie.fourteau@culture.fr

Rennes, le 25 juillet 2016

Le directeur régional des affaires culturelles

à

Monsieur le Directeur interrégional  
INRAP Grand-Ouest  
37 rue du Bignon  
CS 67737  
35577 CESSON SEVIGNE cedex

**Objet** : prescription de diagnostic archéologique  
à Camors (56)  
**Ref** : arrêté n° 2016-251  
**PJ** : copie arrêté

J'ai l'honneur de vous notifier l'arrêté ci-joint, portant prescription de diagnostic archéologique. Ce texte est établi conformément à la loi 2001-44 du 17 janvier 2001 modifiée, relative à l'archéologie préventive et au décret 2004-490 du 3 juin 2004 relatif aux procédures administratives et financières en matière d'archéologie préventive.

Je vous informe que j'ai également notifié cet arrêté au Conseil Général du Morbihan afin que cette collectivité puisse m'indiquer si elle souhaite faire réaliser ce diagnostic par son service archéologique agréé. Je ne manquerais pas de vous tenir informé de cette décision dès réception.

En tout état de cause, dans un délai d'un mois, le diagnostic sera effectué par vos services.

Les coordonnées du maître d'ouvrage de l'opération sont :

Monsieur le maire  
place de la Liberté  
56330 Camors.

pour le Préfet de région,  
pour le directeur régional des affaires culturelles  
par délégation,

P. O.

Yves Menez  
Conservateur régional de l'archéologie



# Projet d'intervention

## Le Directeur-adjoint scientifique et technique

Réf : MB/TA/2017/157

Affaire suivie par :  
Michel-Alain Baillieu  
Directeur-adjoint scientifique et technique

Tél. : 02 23 36 00 40  
Fax : 02 23 36 00 50  
Mail : michel-alain.baillieu@inrap.fr

LRAR n° 1A13221827288

**Objet** : projet de diagnostic de l'opération dénommée  
«CAMORS (56), TOUL ER RESTE »

**Opération** : D116475 – Arrêté n° 2016-251

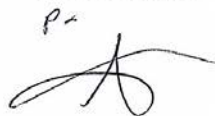
Monsieur le préfet de la région Bretagne  
Direction régionale des affaires culturelles  
Service régional de l'archéologie  
A l'attention du Conservateur régional de  
l'Archéologie  
Avenue du Professeur Charles Foulon  
35700 Rennes

Cesson-Sevigné, le 20/01/17

Conformément à l'article R. 523-30 du code du patrimoine, je vous transmets en recommandé avec demande d'accusé de réception le projet de diagnostic rédigé par l'Institut national de recherches archéologiques préventives, indiquant les modalités de la mise en œuvre de votre prescription notifiée le 4 août 2016 portant sur le diagnostic dénommé « CAMORS (56), TOUL ER RESTE » sur la commune de Camors dont la réalisation a été attribuée à l'Inrap selon notification du 27 septembre 2016.

Mes services (Monsieur Michel-Alain Baillieu tél 02 23 36 00 40) sont à votre disposition pour tous renseignements complémentaires dont vous pourriez avoir besoin pour étudier ce dossier.

Michel BAILLIEU

*pa*  


P.J. : projet de diagnostic

## Diagnostic archéologique D116475

CAMORS (56), TOUL ER RESTE

# Projet scientifique d'intervention

## 1.- Identification administrative de l'opération

Région	Bretagne	Département	Morbihan
Commune	Camors		
Lieu-dit	TOUL ER RESTE		
Cadastre	Camors : ZC 240p Camors : A 590p		

Prescription	N° Arrêté	Réception	Surface	Attribution	Envoi projet
Initiale	2016-251	04-08-2016	5625 m <sup>2</sup>	27/09/2016	06/01/17
Modification					

Contexte actuel	Rural	Contexte particulier	
Nature archéologique	Non stratifié		

## 2.- Problématique scientifique

Conformément à l'arrêté de prescription n°2016-251, l'objet du diagnostic consiste à reconnaître l'existence et l'état de conservation des vestiges archéologiques. Cette étude doit permettre de rassembler tous les éléments techniques et scientifiques permettant l'élaboration d'un éventuel projet de fouille préventive.

- **Responsable d'opération pressenti :**

A définir ultérieurement

## 3.- Contraintes techniques

Les contraintes techniques seront déterminées ultérieurement après contact avec l'aménageur.

## 4.- Méthodes et techniques envisagées

Le diagnostic consistera dans la réalisation de tranchées de sondage disposées en quinconce et régulièrement réparties sur l'ensemble du projet. La surface sondée devra couvrir au moins 7% de l'emprise affectée par les travaux. Des fenêtres de décapage plus larges pourront être implantées afin d'évaluer plus finement l'état de conservation des vestiges. Un nettoyage manuel et le cas échéant, une fouille par échantillonnage seront réalisés sur les vestiges les plus significatifs du site afin de caractériser la nature et la chronologie des différentes entités archéologiques.

## 5.- Volume des moyens prévus

- **Tranche Ferme**

Moyens humains	Terrain	Etude	Moyens mécaniques	Ouverture	Rebouchage
Responsable Opération	4 jours	2 jours	Pelle sur chenilles	3 jours	2 jours
Technicien	3 jours				

- **Tranche Provisionnelle**

Moyens humains	Terrain	Etude	Moyens mécaniques	Ouverture	Rebouchage
Responsable Opération	7 jours	8 jours	Pelle sur chenilles	4 jours	2 jours
Technicien	4 jours	2 jours			
Dessinateur Spécialiste (Céramique et lithique)		5 jours			
		6 jours			
Topographe	2 jours	1 jour			

## 6.- Durée de réalisation et calendrier prévisionnel

Terrain	Etude	Calendrier prévu pour la phase terrain
10 jours	10 jours	Mars/Avril 2017

## 7.- Observations complémentaires

### Le Directeur-adjoint Scientifique et Technique

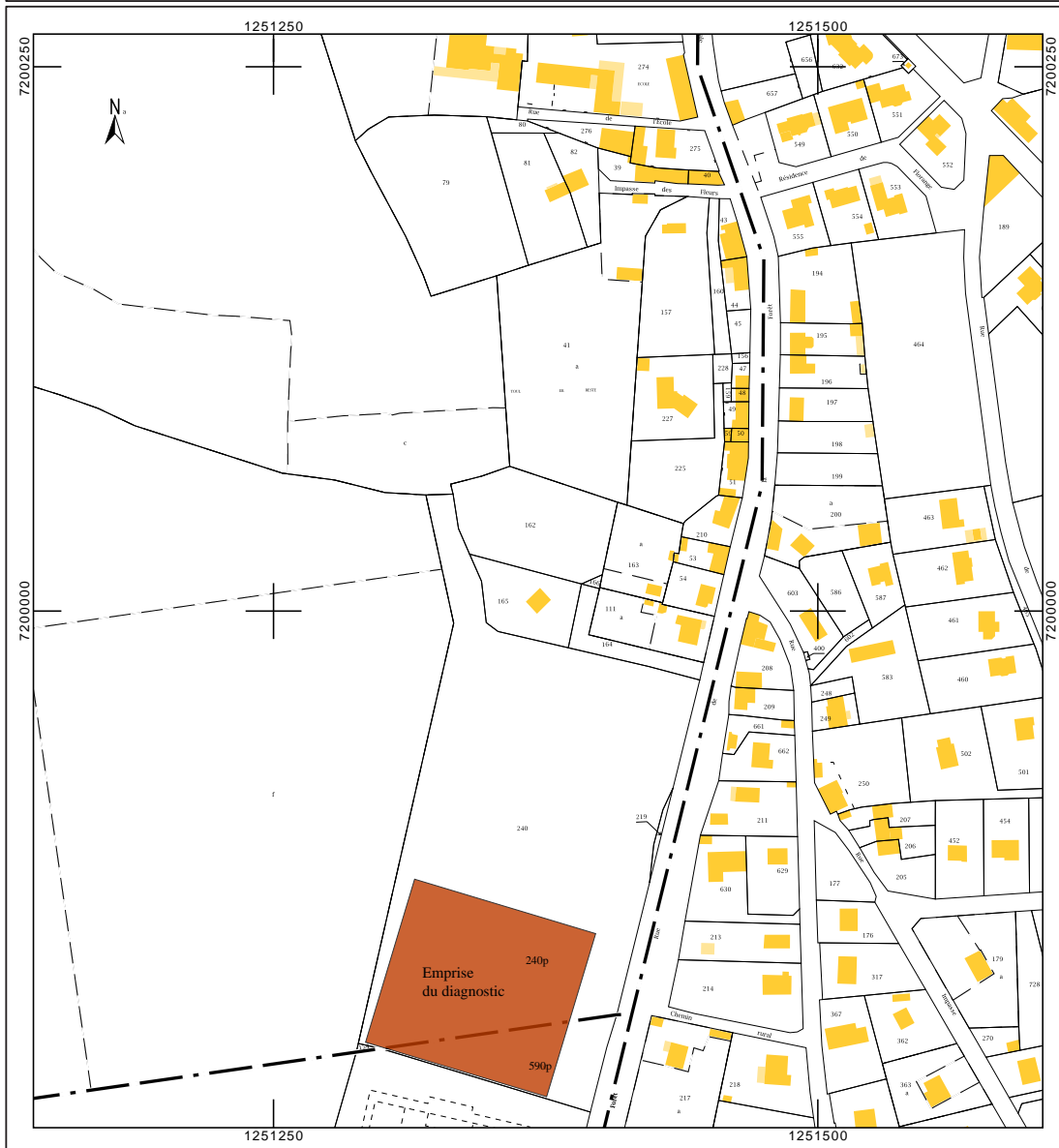
Nom du DAST

Michel-Alain Baillieu

pa 

# Cadastre

<p>Département : MORBIHAN</p> <p>Commune : CAMORS</p>	<p><b>DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES</b></p> <p>-----</p> <p><b>EXTRAIT DU PLAN CADASTRAL</b></p> <p>-----</p>	<p>Le plan visualisé sur cet extrait est géré par le centre des impôts foncier suivant : <b>CDIF AURAY</b> 3 Rue du Penher BP 20611 56406 56406 AURAY CEDEX tél. 02 97 30 21 95 - fax 02 97 30 21 91 cdfif.auray@dgip.finances.gouv.fr</p>
<p>Section : ZC Feuille : 000 ZC 01</p> <p>Échelle d'origine : 1/2000 Échelle d'édition : 1/3000</p> <p>Date d'édition : 30/05/2017 (fuseau horaire de Paris)</p> <p>Coordonnées en projection : RGF93CC48 ©2016 Ministère de l'Économie et des Finances</p>		<p>Cet extrait de plan vous est délivré par :</p> <p><b>cadastre.gouv.fr</b></p>





# Arrêté de désignation



COURRIER  
883  
13 FEV. 2017  
INRAP

## PREFECTURE DE LA REGION BRETAGNE

### Arrêté n° 2017-050 portant désignation du responsable scientifique de l'opération d'archéologie préventive prescrite par arrêté n° 2016-251

le Préfet de la région de Bretagne,  
Préfet d'Ille-et-Vilaine,

VU le code du patrimoine, notamment son livre V - articles R 522-1 et R 523-22;

VU l'arrêté préfectoral n° 2016 S.G.A.R./DRAC/DSG en date du 17 octobre 2016 portant délégation de signature à M. Michel ROUSSEL, directeur régional des affaires culturelles de Bretagne,

VU l'arrêté préfectoral n° 2016 S.G.A.R./DRAC/DSG du 2 novembre 2016 portant subdélégation de signature,

VU l'arrêté n° 2016-251 du 7 décembre 2016 portant prescription d'un diagnostic archéologique à réaliser à Camors, Toul er Reste (56) ;

CONSIDERANT que le responsable d'opération n'a pas été désigné par l'arrêté susvisé ;

## ARRETE

**Article 1<sup>er</sup>** : Madame Sandra SICARD, Institut national de recherches archéologiques préventives - est désigné(e) responsable scientifique du diagnostic prescrit(e) par l'arrêté susvisé.

**Article 2** : Le directeur régional des affaires culturelles est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera notifié au directeur de l'INRAP et à la mairie de Camors.

Fait à Rennes, le 7 février 2017

pour le Préfet de région,  
pour le directeur régional des affaires culturelles  
par délégation,

Yves Menez  
Conservateur régional de l'archéologie

destinataires : INRAP  
Sicard  
copie à : mairie de Camors



## II. Résultats



# 1. Le cadre de l'opération

## 1.1 Circonstance de l'opération

Dans le cadre d'une demande volontaire de réalisation de diagnostic, en prévision de l'implantation d'un équipement sportif à Toul er Reste sur la commune de Camors (56), un diagnostic archéologique a été réalisé sur une surface de 5625m<sup>2</sup>. Ce projet se situe en effet dans les Landes de Lanvaux, dans une zone particulièrement riche en monuments mégalithiques. Ainsi, les terrains jouxtent le dolmen de Toul er Reste tandis que l'allée couverte de Lann er Vein se trouve à moins de 500m au sud. Par ailleurs, plusieurs grands blocs affleuraient dans l'emprise.

L'objectif était donc d'identifier et de circonscrire ces éventuels vestiges mégalithiques, sur une zone topographique favorable à l'implantation de ce type de monuments et de déterminer si ces derniers étaient en position primaire.

## 1.2 Cadre géographique et topographique général

L'emprise du projet se situe au lieu-dit « Toul er Reste », à 700m au sud du centre bourg de Camors. Elle se trouve sur une ligne de crêtes, composée de multiples petits sommets, sur une parcelle à mi-pente d'un versant nord d'un plateau qui culmine à 120m NGF (fig. 1).

Elle est encadrée par la vallée du Tarun au nord, et ses deux affluents, le ruisseau du moulin de la Motte à l'ouest et le ruisseau de Kervihan à l'est. La zone est très irriguée et dispose de nombreuses sources et fontaines, la plus proche étant la fontaine des Larrons située à moins de 300m au nord-ouest de l'emprise.

Par ailleurs, notre intervention prend place en bordure de la forêt domaniale de Camors, sur une parcelle qui appartenait, il y a encore peu de temps à l'ONF. Elle était donc boisée et les arbres ont été coupés (mais non dessouchés) juste avant notre arrivée.



**Fig. 1** Vue générale de l'emprise du diagnostic  
© S. Sicard

D'un point de vue géologique, la parcelle diagnostiquée fait partie du socle varisque, dans le massif d'orthoigneiss de Lanvaux associé à des métagranites feuilletés (fig. 2). La roche affleure ici en de nombreux points, tandis que ponctuellement on observe de l'arène granitique. Plusieurs blocs erratiques sont également visibles. Une telle configuration pouvait faciliter l'acquisition de la matière première et, partant, l'érection de monuments mégalithiques.

Les formations superficielles sont inexistantes. En effet, après la tempête de 1987 qui a considérablement dégradé la forêt, l'ONF est intervenue sur la parcelle pour la remettre en état. Pour ce faire, elle a coupé les arbres, elle a ensuite dessouché puis pratiqué un écobuage. Pour replanter de nouveaux arbres, ceux là même qui ont été abattus avant notre arrivée, des butées ont été créés. Pour ce faire, les formations superficielles qui font au maximum 0.40m de profondeur ont été très largement remuées afin de créer de petits talus destinés à accueillir ces nouvelles plantations. Les terres, mais également les blocs erratiques ont donc été « poussés », « rangés » en lignes orientées est/ouest et espacées d'environ 3m. Il est également possible que des blocs aient été arrachés du substrat puisqu'on observe clairement que des engins mécaniques ont à ce moment là pu accrocher le substrat et que certains blocs erratiques offrent des arêtes vives, indiquant que ces blocs n'ont pas été à l'air libre suffisamment longtemps pour être émoussés. On observe donc en coupe une couverture végétale très faible, constituée par un unique niveau de limon très arénacé brun noir orangé hétérogène, mêlé de bois brûlé correspondant au remaniement de 1987, dont l'épaisseur varie entre 0.20m et 0.50m.



- SOCLE VARISQUE - Domaine varisque Liger-Senan (Centre) - Unité des Landes de Lanvaux - Métagranites, Massif de l'orthoigneiss de Lanvaux - Orthoigneiss ocellé à biotite (Ordovicien, 460+5/-3 Ma)
- FORMATIONS SUPERFICIELLES - Dépôts fluviatiles - Alluvions récentes et actuelles : limons, sables, graviers (Holocène)

Fig. 2 Extrait de la carte géologique de Baud au 1/50000ème, BRGM, site Infoterre



## 1.4 Contexte archéologique

L'emprise se situe dans un contexte archéologique très riche en monuments mégalithiques. Un inventaire de 1994, réalisé par Philippe Gouezin (Gouezin 1994) sur les mégalithes du Morbihan intérieur répertorie 13 monuments sur la commune de Camors. Le plus proche correspond au dolmen creusé de Toul er Reste. Il est très dégradé et seuls deux supports sont encore visibles. L'allée couverte de Lann er Vein est située au carrefour de la route de Toul er Reste et de celle de Coët-Gankis. Elle n'est pas très bien conservée puisque seuls 8 supports sont encore visibles (fig. 3). Ils sont plats et jointifs et penchés vers l'intérieur de la chambre. Le monument est estimé à 11m de long et 2m de large. L'allée couverte de Crénan est un beau monument de 9m de long avec cellule d'extrémité et deux tables à peine chavirées (Giot, 1997).

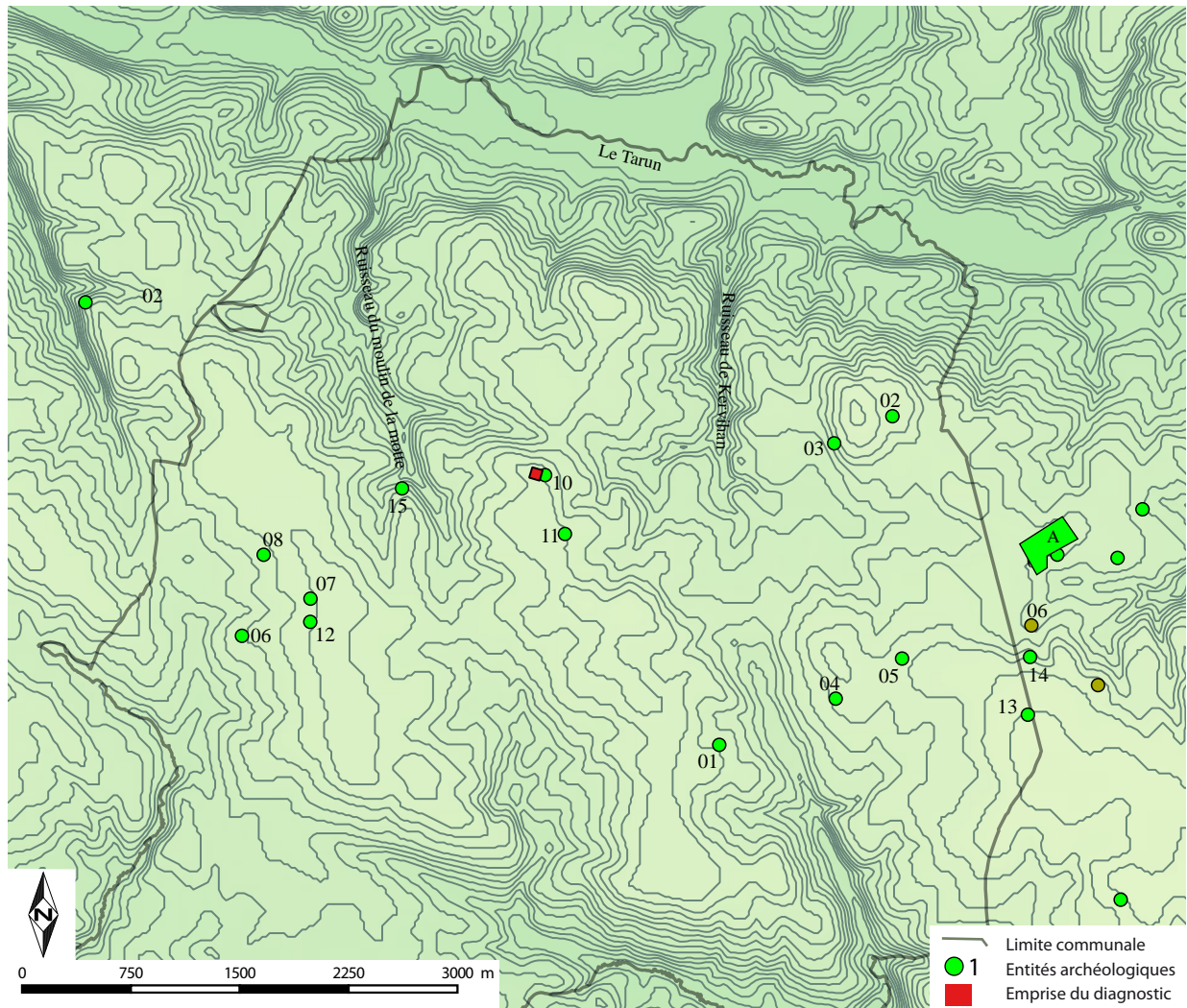
Par ailleurs, la forêt domaniale de Camors contient, au sud du chemin vicinal de Lambel deux menhirs encore debout. Celui de Men-Bras mesure 3.40m de haut, a un bloc couché à son pied et au sud les restes d'un dolmen. Celui de Menhir-Bihan a une hauteur de 1.70m et une sépulture mégalithique a été signalée à proximité.

De nombreux autres monuments mégalithiques se répartissent d'est en Ouest, suivant cette bande des landes de Lanvaux qui constitue l'élément principal du relief du Morbihan intérieur (fig. 4).



**Fig. 3** Allée couverte de Lann-er-Vein

© S. Sicard



*Entités archéologiques*

- CAMORS  
 56 031 0001 KERPENRU, menhir  
 56 031 0002 KERGLUDAN, menhir, Néolithique  
 56 031 0003 KERNASQUELLEC, dolmen, Néolithique  
 56 031 0004 PIERRE DE L'ARMOIRIE, menhir, Néolithique  
 56 031 0005 ALIGNEMENT DE KORNEVEC, groupe de menhirs, Néolithique  
 56 031 0006 MENHIR BIHAN, menhir, Néolithique  
 56 031 0007 MENHIR VRAS, groupe de menhirs, Néolithique  
 56 031 0008 LAMBEL, menhir, Néolithique  
 56 031 0010 TOUL ER REST, dolmen, Néolithique  
 56 031 0011 LANN ER VEIN, allée couverte, Néolithique  
 56 031 0012 MEN VRAS, allée couverte, Néolithique  
 56 031 0013 SEMIS DE LANVAUX, menhir, Néolithique  
 56 031 0015 FORET DE CAMORS, menhir, Néolithique
- BAUD  
 56 010 0002 LE PRIEURE, allée couverte, Néolithique

*Opérations archéologiques*

- LA CHAPELLE-NEUVE  
 56 039 0003 ROH DU, dolmen, Néolithique  
 56 039 0006 Le camp romain, enceinte, Epoque indéterminée  
 56 039 0014 ROND-POINT DE ROH DU, dolmen, Néolithique

A : Dolmen du Roch Du, La Chapelle Neuve, Fouille préventive, Gouezin Philippe, 1987

Fig. 4 Carte de répartition des entités archéologiques néolithiques répertoriées autour de l'emprise du diagnostic, d'après l'Atlas des patrimoines, SRA Bretagne



## 1.5 Stratégie et méthodes mises en oeuvre

Le diagnostic a été conduit par deux archéologues du 27 mars au 04 avril 2017.

Réalisé à l'aide d'une mini-pelle mécanique équipée d'un godet de 1.20m, il a consisté en l'ouverture de 7 sondages, positionnés à l'aplomb des blocs les plus intéressants affleurant sur l'emprise. Compte-tenu de la présence de très nombreuses souches, la méthode classique de sondage par maillage en tranchées mécaniques était impossible à mettre en oeuvre. Des sondages ponctuels ont donc été établis pour vérifier si les blocs de surface étaient en position primaire ou non et associés à d'éventuelles structures sous-jacentes de type fosse de calage (fig. 5).

La profondeur de chaque tranchée a été conditionnée à l'apparition de vestiges ou du substrat, ici le granite ou l'arène granitique. Un nettoyage manuel de toutes les zones empierrées a été réalisé.

Les tranchées et les structures rencontrées ont fait l'objet d'un relevé systématique par la cellule topographique de l'INRAP, à l'aide d'un GPS. Les blocs ont été nommés de A et I. Tous les blocs affleurant ont été topographiés. Les principaux ont également été relevés en photogrammétrie et dessinés manuellement. Toutes les coupes des sondages ont été relevées au 1/20ème.

Au terme de ce diagnostic, et à la demande de la mairie de Camors, les sondages sont restés ouverts à l'exception des plus profonds qui ont été partiellement rebouchés.



**Fig. 5** Exemple de blocs erratiques présents sur la parcelle © S. Sicard



Fig 6 Plan général de répartition des blocs mis au jour sur l'emprise du diagnostic

## 2. Présentation des vestiges

### 2.1 Observations générales

Après une prospection pédestre de l'ensemble de la parcelle, une trentaine de blocs erratiques ont été détectés. Ils ont tous été relevés en topographie. Le plan permet de constater qu'aucune organisation spatiale, alignements ou autres ne se dégage de l'ensemble (fig. 6).

Des observations de surface réalisées sur tous les blocs ont permis de déterminer ceux qui pouvaient correspondre à des mégalithiques. Pour ce faire, les critères utilisés sont ceux établis par Dominique Sellier dans son article concernant la météorisation des affleurements et rochers de granite (Sellier, 1991). Il s'agit en fait de reconnaître les formes d'érosion pré-mégalithiques (faces d'arrachement et faces d'affleurements, rainures, diaclases, vasques...) et post-mégalithiques (émoussement des arêtes et des sommets, convexité généralisée des contours des menhirs, présence de cannelures ou autres microformes au sommet des blocs...). Au final, seuls 7 blocs ou ensembles de blocs nous ont paru être potentiellement des blocs mégalithiques. Des sondages installés à l'aplomb de chacun d'eux ont permis de constater qu'aucun d'entre eux n'était associé à une fosse ou à des éléments de calage. A l'issue de ces sondages, seuls 4 blocs semblent pouvoir être des menhirs couchés tandis que les autres correspondent soit des affleurements, soit à des blocs débités récemment.

Les quatre blocs pouvant être des mégalithes sont en position secondaire, et il est impossible de préciser leur position initiale. Enfin, en l'absence de mobilier archéologique mis au jour au cours du diagnostic, aucun élément de datation ne vient conforter la possibilité d'une fréquentation des lieux au Néolithique.

### 2.2 Description par ensemble

#### 2.2.1 Le sondage 1 et les blocs E, F, G

Dans cette zone, 3 blocs étaient affleurants. Ils étaient associés à un affleurement dont la surface émoussée est identique à celle de la surface d'affleurement des blocs. Le sondage réalisé à l'aplomb de ces blocs a permis de constater qu'ils étaient posés sur la terre végétale (fig. 7). Le bloc E à l'ouest mesure 2.20m de long par 1.30m de large et fait 0.40m d'épaisseur. Il est cassé en partie inférieure mais on observe malgré cela un amincissement de cette partie dont il est impossible de déterminer si s'il s'agit d'une érosion naturelle ou d'un amincissement volontaire. Le bloc est couché, orienté est/ouest. Il se présente sur sa face d'affleurement (fig. 11). Il a une forme à coupole simple. Son contour ainsi que la partie ouest pouvant correspondre au sommet du menhir offrent un émoussé qui s'apparente à une érosion post-mégalithique. De plus, la face posée sur la terre végétale n'a pu être observée en détail mais elle semble également émoussée. Il est donc fort probable que ce bloc soit un menhir, cassé, aujourd'hui couché. Le bloc F à l'est est cassé à ses deux extrémités (fig. 13).

Posé sur sa face d'affleurement, il mesure 1.25m de long par 1.10m de large et 0.25m d'épaisseur. Rien dans la forme du bloc ou dans les stigmates d'érosion ne permet d'affirmer qu'il s'agit d'un menhir couché.

Le bloc G se trouve au nord. Il mesure 1.95m de long, 0.95m de large et 0.25m d'épaisseur. Il est de forme ovale, possiblement aminci en partie basse. Il paraît posé sur sa face d'arrachement qui correspond à une surface très plane à rebords anguleux. La partie haute est arrondie, résultat possible d'une météorisation post-mégalithique. Ce bloc est donc possiblement un menhir couché mais les traces d'érosion sont faibles, il est donc difficile d'être catégorique (fig. 12).

Le sondage réalisé à l'aplomb des blocs a révélé une déconnexion totale entre ces blocs et les niveaux sous-jacents. Le granite apparaît ici sous forme d'un affleurement à peine recouvert aujourd'hui par de l'humus. Cet affleurement est plus diaclasé dans la partie sud ce qui conduit à la fragmentation du substrat.

En partie centrale du sondage, une zone limoneuse brun/noir pouvait être interprétée comme une fosse. Sondée par moitié, aucune trace de creusement n'a été observée et cette dépression correspond plus probablement à une diaclase érodée par la circulation d'eau (fig. 14 à 16).

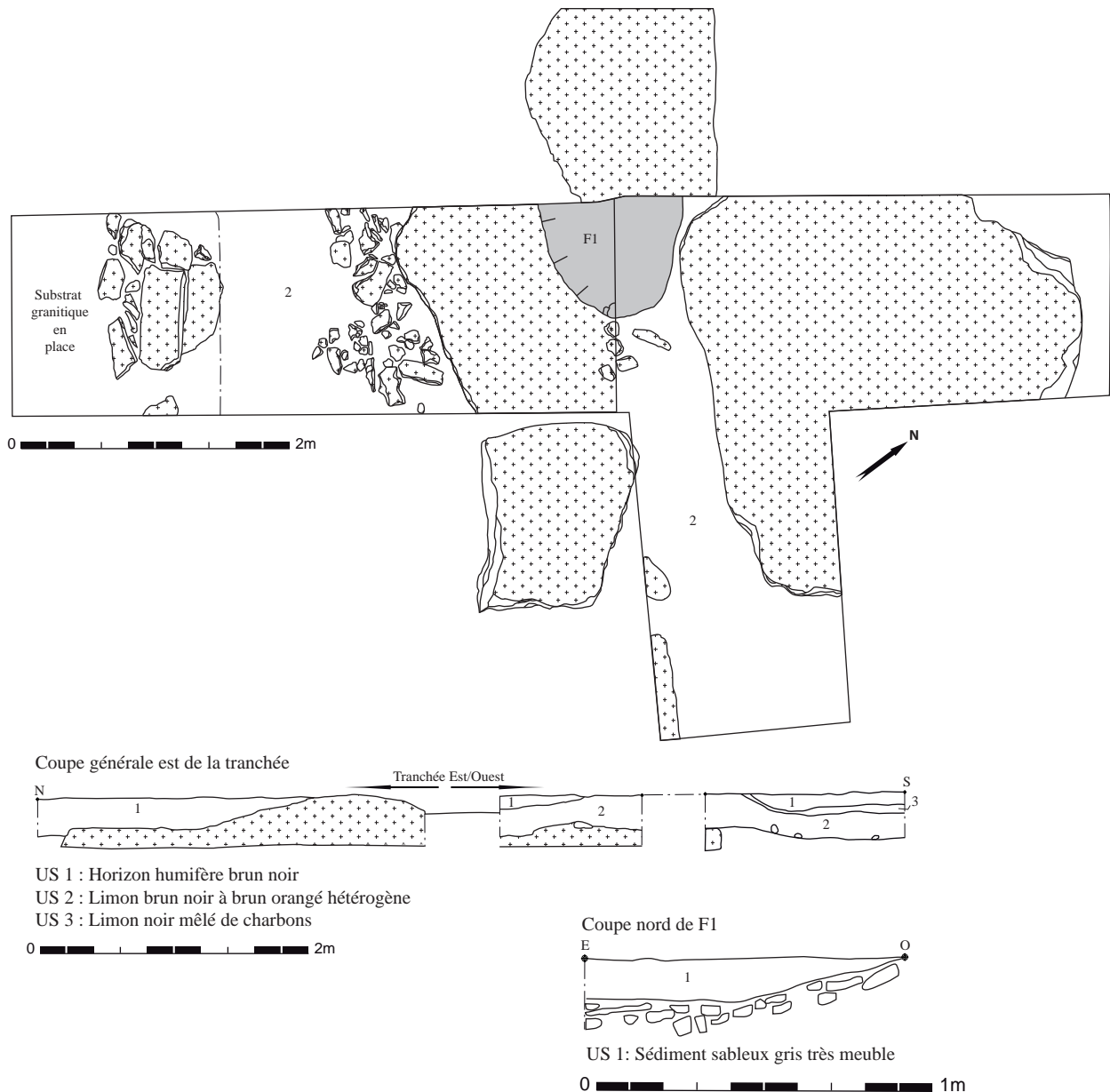


Fig 7 Plan de détail et coupes du sondage 1





**Fig. 8** Vue zénithale du sondage 1 © P. Leblanc



**Fig. 9** Vue du sondage 1, avec au premier plan le bloc G © S. Sicard



**Fig. 10** Vue du sondage 1, au premier plan l'affleurement et au deuxième plan les blocs E et F © S. Sicard





**Fig. 11** Vue du sondage 1, avec au premier plan le bloc E © S. Sicard



**Fig. 12** Vue de détail du bloc G au bord du sondage 1 © S. Sicard



**Fig. 13** Vue de détail du bloc F au niveau de la cassure, et de la coupe ouest du sondage 1 © S. Sicard





**Fig. 14** Vue de détail de F1, sondage 1, avant fouille © S. Sicard



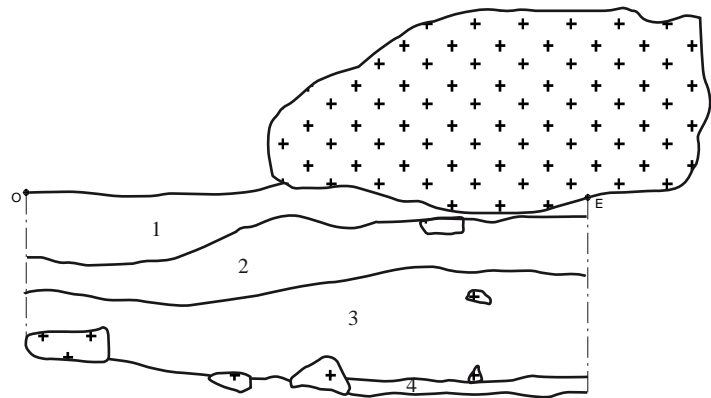
**Fig. 15** Vue de la coupe nord de F1, sondage 1. On constate l'absence de creusement dans le substrat. © S. Sicard



**Fig. 16** Vue de détail de la coupe nord de F1, sondage 1 © S. Sicard

### 2.2.2 Le sondage 2 et le bloc J

Un sondage a été réalisé au pied d'un bloc posé en oblique sur la terre végétale. Ce dernier mesure 1.10m de long, 0.55m de large et 0.20m d'épaisseur. Après observation on constate que ce bloc ne présente pas de face d'affleurement et que ses arêtes sont vives, non émoussées. Il n'y a aucune trace de météorisation. Ce bloc a donc probablement fait l'objet d'un débitage tout à fait moderne et n'est pas un bloc mégalithique. Le sondage révèle que le bloc est posé sur la terre végétale (us 1). Les niveaux sous-jacents sont beaucoup moins déstructurés que dans le sondage 1 constitués par une US 2 de sédiment sableux gris noir, meuble, et une US 3 de limon brun à brun orangé hétérogène (fig. 17). Ici le substrat correspond à de l'arène granitique (US 4).



- US 1 : Limon brun orangé hétérogène
- US 2 : sédiment sableux gris-noir et meuble
- US 3 : limon brun orangé hétérogène
- US 4 : Altérites de granite orangé dans lesquelles on trouve des dalles de granite.

**Fig 17** Coupe nord du sondage 2 avec bloc J au sommet

**Fig. 18** Vue de détail du bloc J © S. Sicard



**Fig. 19** Vue générale du sondage 2 vers le nord, avec au sommet le bloc J © S. Sicard





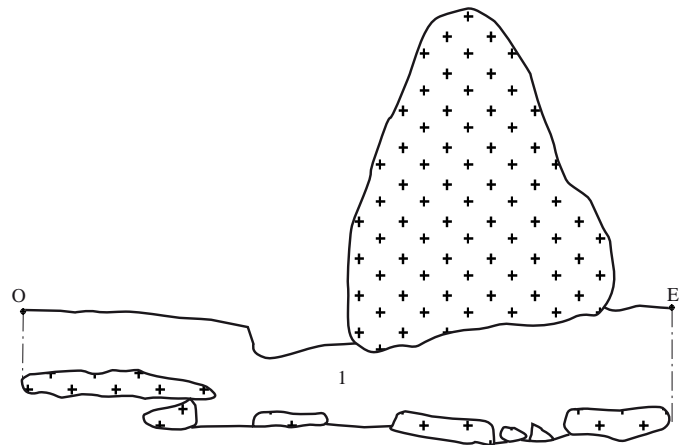
### 2.2.3 Le sondage 3 et le bloc I

Ici un seul bloc était posé sur la terre végétale, légèrement penché vers le nord. Il mesure 1.10m de haut, 0.80m de large et 0.20m d'épaisseur. Il a une forme triangulaire avec une base large (fig. 20). Sa face d'affleurement est visible, ses contours ont des arêtes vives, non émoussées et il présente en partie basse des cassures qui indiquent un débitage récent. Aucune météorisation post-mégalithique n'est visible.

Le substrat granitique diaclasé apparaissait directement sous une terre végétale très meuble, d'une vingtaine de cm d'épaisseur (fig. 21).

Tout indique ici que ce bloc n'est pas un mégalithe et qu'il a été extrait récemment.

Fig. 20 Vue de détail du bloc I © S. Sicard



US 1 : Limon brun à brun orangé hétérogène  
Repose sur un niveau de blocs de granite qui  
doivent correspondre à du substrat diaclasé

0 1m

Fig 21 Coupe nord du sondage 3 avec bloc I au sommet



Fig. 22 Vue générale du sondage 3 © S. Sicard

### 2.2.4 Le sondage 4 et les blocs C et D



Fig. 23 Vue zénithale des deux blocs C, en haut et D, en bas, à l'aplomb du sondage 4 © S. Sicard

Ici, deux blocs affleurants ont conduit à l'ouverture d'un sondage orienté nord-sud, implanté au pied des blocs ( fig. 23 et 25).

Le bloc C est orienté selon un axe est/ouest et mesure 2.10m de long, 1.60m de large et 0.50m d'épaisseur. Il n'est pas rattaché au substrat et paraît cassé à l'est. Sa partie haute est arrondie, en coupole et semble avoir fait l'objet d'un bouchardage et d'une régularisation du pourtour, à moins qu'il ne s'agisse d'une desquamation simple (fig. 27). L'absence d'émoussé des arêtes fait penser qu'il s'agit d'un phénomène récent. Aucune météorisation n'est visible. Il est donc difficile d'affirmer qu'il s'agit d'un menhir couché, les traces d'érosion sont peu nombreuses. Le sondage montre que de petits blocs sont disposés à côté du bloc C. On note aussi en coupe des traces de feu. Le tout semble indiquer qu'il y a eu une tentative de débitage de ce bloc, notamment par le feu, probablement après la tempête de 1987 (fig. 25).

Le bloc D a une orientation nord/sud. Il mesure 2.70m de long, 1.60m de large et 0.40m d'épaisseur. Il est en place sur l'affleurement. Il présente à son extrémité sud une encoche pédogénique et à son extrémité nord on observe deux cuvettes évasées à bords obliques, sans surplomb, d'une trentaine de cm de large (fig. 26 et 28). Il s'agit donc d'un relief résiduel en position primaire qui porte des traces d'érosions pré-mégalithiques.

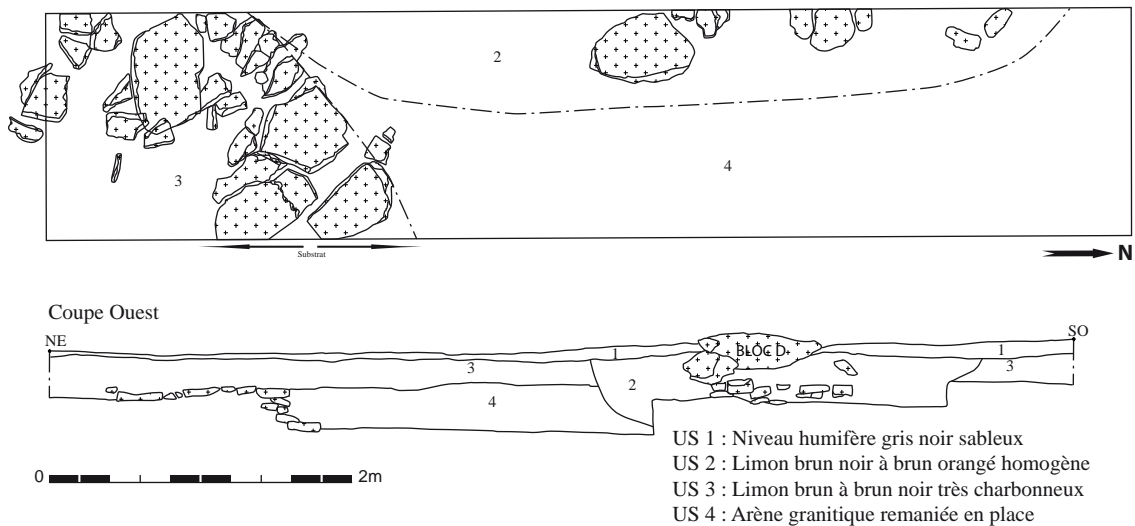


Fig. 24 Plan et coupe ouest du sondage 4



Fig. 25 Vue d'ensemble des blocs C et D et de la coupe ouest du sondage 4 © S. Sicard



Fig. 26 Vue de détail du bloc D et de son rattachement au substrat © S. Sicard





**Fig. 27** Vue du bloc C, partie haute à gauche, partie cassée ci-dessus © S. Sicard



**Fig. 28** Vue de détail du bloc D, cuvettes à gauche, encoche ci-dessus © S. Sicard

### 2.2.5 Le sondage 5 et le bloc H

Le bloc H et le sondage associé ont permis d'observer que le bloc repose sur une terre végétale qui ne dépasse pas 0.20m d'épaisseur sous laquelle apparaît directement le substrat granitique diaclasé, dont une partie, présentant des traces d'érosion, devait affleurer avant le reboisement (fig. 29).

Le bloc mesure 1.55m de long par 1.10m de large et 0.20m d'épaisseur. Il a une forme quadrangulaire. Il est sur sa face d'affleurement et présente un émoussé sur le pourtour qui peut suggérer une météorisation post-mégalithique. Il porte également une trace d'engin mécanique qui indique qu'il a du être déplacé. En partie ouest, il est bordé par de petits blocs de granite qui résultent d'une dégradation du substrat en place combinée à l'action du feu de l'écobuage de 1987 (fig. 30 et 31).

Les observations indiquent que ce bloc pourrait correspondre à un petit mégalithe mais qui aurait été déplacé.

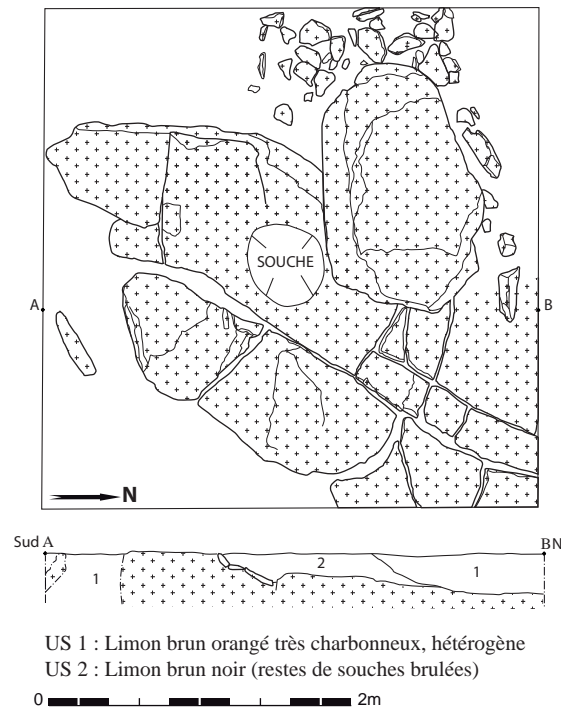


Fig 29 Plan et coupe ouest du sondage 5



Fig. 30 Vue d'ensemble du sondage 5 vers le sud, le bloc H est au premier plan © S. Sicard



Fig. 31 Vue d'ensemble du sondage 5 vers l'ouest © S. Sicard



### 2.2.6 Le sondage 6 et les blocs A et B

Le sondage réalisé ici a permis d'observer que les deux blocs étaient en fait rattachés à un affleurement et sont caractéristiques d'un relief résiduel dans le paysage. Des arêtes saillantes et de petits blocs qui portent des traces de chauffe au sud indiquent une tentative récente de débitage par le feu (fig. 32). Dans la partie ouest, le substrat est, par ailleurs quasi affleurant, tandis que dans la partie est le recouvrement est un peu plus important avec 0.30m de terre végétale brun orangé à brun noir (fig. 33).



**Fig. 32** Vue d'ensemble du sondage 6 et des blocs A (au premier plan) et B. On voit le rattachement de ces blocs au substrat, et l'action du feu qui a fait éclater le substrat déjà diaclasé © F. Lecampion



**Fig. 33** Autre vue d'ensemble du sondage 6 et des blocs A et B © F. Lecampion

### 2.2.7 Le sondage 7 et l'amas de blocs

A partir de petits blocs affleurants, un sondage manuel a été réalisé afin de vérifier la nature de ces derniers. Après nettoyage, il s'avère qu'il s'agit d'un amas de blocs de granite qui ne dépassent pas 0.50m de côté. Ce sont essentiellement des blocs quadrangulaires et assez plats. Ils ont des arêtes anguleuses et n'offrent aucun émoussé de surface (fig. 34). Aucune météorisation n'est visible, ce qui indique qu'ils ont du être extraits récemment. De plus, ils sont entassés, sans aucune organisation apparente et semblent avoir été poussés. Ils se trouvent en fait au bord d'une butée et ont donc probablement été poussés là en même temps que la terre au moment où la parcelle a été replantée. Il est probable, vue la fraîcheur des blocs qu'ils aient été extraits involontairement à ce moment là étant donné que le substrat est quasi affleurant dans cette zone, qu'il a donc fallu décaper la terre pour réaliser ces petites butées, et probablement arracher des blocs du substrat lors de ce décapage.



**Fig. 34** Vues d'ensemble du sondage 7 et des blocs aux arêtes saillantes, entassés, sans organisation apparente © S. Sicard

### 2.2.8 Le sondage 8

Un sondage a été implanté à proximité de trois blocs qui ne présentaient aucune érosion post-mégalithique. Le fait qu'ils soient rapprochés nous a tout de même conduit à vérifier si des structures anthropiques pouvaient exister à cet endroit (fig. 35). Malheureusement, le sondage a été de courte durée car le substrat était immédiatement affleurant. Les blocs posés sur la terre végétale ne proviennent donc pas de la zone et aucun d'entre eux ne peut correspondre à un mégalithe.





**Fig. 35** Vue des blocs erratiques présents près du sondage 8 © S. Sicard

### 2.2.9 Synthèse

D'après les observations réalisées sur tous les blocs et dans les sondages installés à l'aplomb des plus intéressants, peu d'entre eux se révèlent pouvoir être des blocs mégalithiques couchés.

Certains, comme dans le sondage 6, sont encore en connexion directe avec l'affleurement granitique et sont donc en position primaire, n'ayant subi que d'éventuelles dégradations récentes au moment de la remise en état de la parcelle après la tempête de 1987.

D'autres, comme dans le sondage 4 sont mixtes. Un bloc, le D paraît être en position primaire tandis que le C est un bloc erratique. En partie cassé, son extrémité en coupole est visible mais la météorisation post-mégalithique qui indiquerait que ce bloc était pendant un temps en position verticale n'est pas certaine.

D'autres encore, comme dans le sondage 1, sont tous des blocs erratiques dont la météorisation pré-mégalithique est visible sur la face d'affleurement de deux d'entre eux, et comparable à celle visible sur l'affleurement.

La météorisation post-mégalithique est, par contre plus difficilement perceptible, mais probable, notamment pour le bloc E.

Enfin, dans les autres sondages, tous les blocs sont en position secondaire, reposant sur la terre végétale. Ils ont tous été au minimum déplacés après 1987 et la plupart ne présente aucune trace de météorisation ce qui suggère une extraction récente, soit involontaire soit résultant de la fragmentation d'un bloc initialement plus gros.

Les coupes stratigraphiques n'apportent par ailleurs aucune aide à la caractérisation de ces blocs puisque le sous-sol a été largement perturbé après la tempête de 1987. Enfin, aucune fosse ou autre élément de calage permettant de déterminer l'emplacement initial de menhir n'a été mis au jour. L'absence totale de mobilier archéologique indique également que dans tous les cas, il n'y a pas eu d'occupation importante de la zone à la période supposée d'érection de ces blocs.

## 3 Conclusion

Ce diagnostic révèle que l'emprise conserve plusieurs affleurements granitiques, comme dans le sondage 1 ou reliefs résiduels comme dans le sondage 6. Avec la tempête de 1987 et le reboisement de la parcelle, de nombreux remaniements de surface mais également dans les niveaux superficiels sont intervenus, déplaçant les éventuels blocs erratiques présents sur la parcelle et pouvant conduire à l'extraction involontaire d'autres blocs. L'écobuage a également conduit à la fragmentation de certains blocs.

En l'état actuel, on peut donc seulement affirmer que si de rares blocs ou fragments de blocs peuvent correspondre à des vestiges mégalithiques préhistoriques, leur position initiale sur ou hors de la parcelle ne peut plus du tout être déterminée.

# Bibliographie

Giot P.R., 1997 – La Bretagne des mégalithes. Ed. Ouest France, 127p.

Gouezin P., 1994 – Les mégalithes du Morbihan intérieur. Des landes de Lanvaux au nord du département.

Institut culturel de Bretagne, Patrimoine archéologique de Bretagne, Pôle éditorial archéologique de l'Ouest, Rennes, 127p.

Sellier D., 1991 – Analyse morphologique des marques de la météorisation des granites à partir de mégalithes morbihannais. L'exemple de l'alignement de Kerlescan à Carnac. In, Revue Archéologique de l'Ouest, 8, p 83-97.

## Liste des figures

<b>Fig. 1</b> Vue générale de l'emprise du diagnostic © S. Sicard	27
<b>Fig. 2</b> Extrait de la carte géologique de Baud au 1/50000ème, BRGM, site Infoterre	28
<b>Fig. 3</b> Allée couverte de Lann-er-Vein © S. Sicard	29
<b>Fig. 4</b> Carte de répartition des entités archéologiques néolithiques répertoriées autour de l'emprise du diagnostic	30
<b>Fig. 5</b> Exemple de blocs erratiques présents sur la parcelle © S. Sicard	31
<b>Fig. 6</b> Plan général de répartition des blocs mis au jour sur l'emprise du diagnostic	32
<b>Fig. 7</b> Plan de détail et coupes du sondage 1	34
<b>Fig. 8</b> Vue zénithale du sondage 1 © P. Leblanc	35
<b>Fig. 9</b> Vue du sondage 1, avec au premier plan le bloc G © S. Sicard	35
<b>Fig. 10</b> Vue du sondage 1 © S. Sicard	35
<b>Fig. 11</b> Vue du sondage 1, avec au premier plan le bloc E © S. Sicard	36
<b>Fig. 12</b> Vue de détail du bloc G au bord du sondage 1 © S. Sicard	36
<b>Fig. 13</b> Vue de détail du bloc F © S. Sicard	36
<b>Fig. 14</b> Vue de détail de F1, sondage 1, avant fouille © S. Sicard	37
<b>Fig. 15</b> Vue de la coupe nord de F1, sondage 1 © S. Sicard	37
<b>Fig. 16</b> Vue de détail de la coupe nord de F1, sondage 1 © S. Sicard	37
<b>Fig. 17</b> Vue de détail du bloc J © S. Sicard	38
<b>Fig. 18</b> Coupe nord du sondage 2 avec bloc J au sommet	38
<b>Fig. 19</b> Vue générale du sondage 2 vers le nord, avec au sommet le bloc J © S. Sicard	38
<b>Fig. 20</b> Vue de détail du bloc I © S. Sicard	39
<b>Fig. 21</b> Coupe nord du sondage 3 avec bloc I au sommet	39
<b>Fig. 22</b> Vue générale du sondage 3 © S. Sicard	39
<b>Fig. 23</b> Vue zénithale des deux blocs C, en haut et D, en bas, à l'aplomb du sondage 4 © S. Sicard	40
<b>Fig. 24</b> Plan et coupe ouest du sondage 4	40
<b>Fig. 25</b> Vue d'ensemble des blocs C et D et de la coupe ouest du sondage © S. Sicard	40
<b>Fig. 26</b> Vue de détail du bloc D et de son rattachement au substrat © S. Sicard	40
<b>Fig. 27</b> Vue du bloc C, partie haute à gauche, partie cassée ci-dessus © S. Sicard	41
<b>Fig. 28</b> Vue de détail du bloc D, cuvettes à gauche, encoche ci-dessus © S. Sicard	41
<b>Fig. 29</b> Plan et coupe ouest du sondage 5	42
<b>Fig. 30</b> Vue d'ensemble du sondage 5 vers le sud, le bloc H est au premier plan © S. Sicard	42
<b>Fig. 31</b> Vue d'ensemble du sondage 5 vers l'ouest © S. Sicard	42
<b>Fig. 32</b> Vue d'ensemble du sondage 6 et des blocs A (au premier plan) et B. © F. Lecampion	43
<b>Fig. 33</b> Autre vue d'ensemble du sondage 6 et des blocs A et B © F. Lecampion	43
<b>Fig. 34</b> Vues d'ensemble du sondage 7 © S. Sicard	44
<b>Fig. 35</b> Vue des blocs erratiques présents près du sondage 8 © S. Sicard	45



### **III. Inventaires techniques**





## Inventaire des Sondages

N° Tranchée	Blocs associés	Observations	Interprétation
1	E, F et G	Bloc E : 2.20m x 1.30m x 0.40m, cassé en partie est Bloc F : 1.25m x 1.10m x 0.25m, cassé aux deux extrémités Bloc G : 1.95m x 0.95m x 0.25m	Blocs E et G sont de possibles mégalithes, impossible à déterminer pour F
2	J	Bloc J : 1.10m x 0.55m x 0.20m	Aucune trace de météorisation
3	I	Bloc I : 1.10m x 0.80m x 0.20m	Aucune trace de météorisation post-mégalithique
4	C et D	Bloc C : 2.10m x 1.20m x 0.50m, cassé à l'est Bloc D : 2.70m x 1.60m, rattaché à l'affleurement	Bloc C possible mégalithe
5	H	Bloc H : 1.55m x 1.10m x 0.20m	Météorisation post-mégalithique, possible mégalithe
6	A et B	Bloc A : 2.40m x 1.50m Bloc B : 2.25m x 1.25m	Blocs en place sur l'affleurement
7	Ensemble de petits blocs		Aucune trace de météorisation
8	Trois blocs déplacés		Pas de trace de météorisation post-mégalithique

**Chronologie**

Préhistoire  
Protohistoire

**Sujets et thèmes**

Mégalithisme

**Mobilier**

**Camors, Toul er Reste**

Dans le cadre d'une demande volontaire de réalisation de diagnostic, en prévision de l'implantation d'un équipement sportif à Toul er Reste sur la commune de Camors (56), un diagnostic archéologique a été réalisé sur une surface de 5 625m<sup>2</sup>.

Des sondages ont été mis en place au pied de la dizaine de blocs repérés en surface de l'emprise. Ils ont permis de constater le remaniement complet des horizons superficiels du fait d'un déboisement/reboisement de la parcelle après la tempête de 1987.

Deux blocs mégalithiques offrent des traces de météorisation post-mégalithiques qui permettent de les interpréter comme de probables menhirs couchés. Deux autres blocs portent des traces d'érosion plus difficiles à interpréter mais qui pourraient également rapprocher ces blocs de vestiges mégalithiques. Ils sont cependant tous cassés, et l'absence de fosse ou éléments de calage associés conduit à supposer que ces blocs ont été déplacés, sans qu'il soit possible de déterminer s'ils étaient initialement dressés sur cette parcelle.

Enfin, aucun mobilier archéologique n'a été mis au jour autour de ces blocs.